

Berville-en-Roumois

Sup. 925 ha. Alt. 144 m. Pop. 481 h.

Présence romaine. Au 12^e, le village faisait partie du domaine de Boissey-le-Châtel. Il y avait au hameau de St-Léonard une léproserie dont la chapelle fut restaurée au 17^e par les soins du seigneur du Thuit, et qui a disparu depuis. Le village d'Angoville, déjà occupé par les Romains, et celui de Basville, dont l'église avait été donnée à l'abbaye St-Ouen de Rouen au 10^e, furent rattachés à Berville en 1844.

● Fragments de tuiles et de poteries romaines. ■ Château du Thuit. Presbytère à pans de bois.

▲ Eglise 16^e, remaniée au 17^e et 19^e: fonts baptismaux et bénitier 16^e, statues 15^e.

* If du cimetière. Bois. ♣ Horticulture. ♥ Fête patronale: dernier dim. avr.

[extrait de « Promotion culturelle », Michel de La Torre, Nathan 1985]



Origines du nom

BERVILLE-en-ROUMOIS (Bourgtheroulde), *Bervilla* 1070-1082.

La « ville » de *Bero*, nom d'homme de type germanique; formations homonymes en Seine-Maritime, dans l'Aube et en Seine-et-Marne.

Anciennes communes rattachées en 1844 : Angoville et Basville.

BASVILLE-en-ROUMOIS, ancienne commune rattachée en 1844 à Berville-en-Roumois (Bourgtheroulde), *Bavilla* v. 1025 (Fauroux 53).

Adigard des Gautries et Lechanteur ont proposé de reconnaître dans ce toponyme le nom de personne de type germanique *Baldo*, de type assez rare, dont la variante *Baddo* se retrouve dans Vaubadon (Calvados) et Badonvilliers (Meuse).

[extrait de « Origine des noms des anciennes paroisses et communes de l'EURE », par François de Beaurepaire]



Archives

On fait dévier Berville de Beheville et Beher serait le nom franc du fondateur. Saint-Paër, en latin Paternus, évêque d'Avranches, mort en 565, est le patron de l'église de Berville, ce qui nous donne à penser que cette paroisse est très ancienne. Au hameau de l'Eglise, on trouve des briques et de la poterie rouge des Romains... Près de là, dans le Champ-du-Puits, il existe une grande mare qui est, dit-on, pavée. Près du bord on voit l'eau bouillonner et il en sort un air très froid. Cette circonstance ferait croire que quelque aqueduc vient y aboutir. Une tradition locale veut qu'il ait existé un temple payen à l'endroit où nous venons de signaler les vestiges de constructions antiques.

Les seigneurs d'Harcourt en devinrent propriétaires soit par donation, soit par l'alliance d'Anquetil. Cette branche de la maison d'Harcourt s'étant éteinte par défaut de postérité, la seigneurie de Boissey et de Berville passa aux héritiers de Hardoin de Boissey.

Le premier sanctuaire chrétien fondé dans cette paroisse était si ancien qu'il avait fallu le remplacer. Cette seconde église a elle-même fait place à une troisième toute moderne.

Ferrand de Tilly, châtelain de Boissey et de Berville, vers la fin du XIV^e siècle, vit ses domaines confisqués par les anglais en 1421. Jean de Tilly, fils du précédent, marié à Jeanne de Thibouville, rentra dans les biens de sa famille après l'expulsion des Anglais; sa fille unique. Jeanne de Tilly, épousa Jean de Ferrières. Ce puissant seigneur présenta en 1453, à la cure de Berville, son propre fils, Jean de Ferrières, qui n'avait que vingt ans; la valeur de la

cure était de 50 l. Jean de Ferrières, curé de Berville, aîné des enfants de Jeanne de Tilly, avait, contre l'usage, été destiné à l'église et son frère, Guillaume, devait recueillir l'héritage de la maison, mais Jean pris néanmoins le parti des armes, et dissimulant son caractère sacré, il épousa, en 1483, dans le Dauphiné, une fille d'une honnête maison, nommée Aimare Geoffroy, dont il eut quatre filles qui furent légitimées par rescrits des Papes Innocent VIII et Alexandre VI, s'appuyant sur cette circonstance que la mère avait ignoré la condition du père. Après la mort de sa mère, arrivée en 1495, l'ex-curé de Berville vendit sa châtellerie de Boissey à René de Lorraine, comte d'Elbeuf, qui prenait titre de Roi de Jérusalem et de Sicile.

En 1763, le comte de Blangy était lieutenant-général des armées du roi; il laissa pour héritier son frère, le marquis de Blangy, qui vendit, vers 1780, la terre de Berville à M. de Planterose dont un descendant a été conseiller à la préfecture à Evreux. Au hameau de l'église, on a trouvé des tombeaux de pierre, au hameau de l'Avainerie, des tuiles romaines; au hameau des Fiches, des fondations en maçonnerie, des fragments de tuiles rebords et de poterie rouge, des médailles et plusieurs bagues. Si l'on s'en rapportait à une tradition locale, il y aurait eu une ville au hameau des Fiches.

Il y a cent ans : 564 habitants. - Agriculture : céréales, 2500 arbres à cidre. - Industrie : tissage de toiles.

[Extrait de l'« Agenda pratique de l'EURE », imprimerie du Neubourg, 1973]



Berville-en-Normois selon Charpillon

L'importance de cette commune s'est accrue de près de moitié par l'annexion d'Angoville et de Basville, qui a eu lieu le 10 septembre 1844.

§1er. BERVILLE.

M. Le Prévost propose de faire dériver Berville de *Behervilla*, et *Beher* serait le nom franc du fondateur.

Saint Paër, en latin *Paternus*, évêque d'Avranches, mort en 565, est le patron de l'église de Berville (Le culte de ce saint, d'origine gallo-romaine, a été célébré en Normandie aussitôt après sa mort), ce qui nous donne à penser que cette paroisse est très ancienne.

Au hameau de l'église, on trouve des briques et de la poterie rouge des romains... Près de là, dans le Champ-du-Puits, il existe une grande mare qui est, dit-on, pavée. Près du bord on voit l'eau bouillonner, et il en sort un air très froid. Cette circonstance ferait croire que quelque aqueduc vient y aboutir. Une tradition locale veut qu'il y ait existé un temple païen à l'endroit où nous venons de signaler les vestiges de constructions antiques (M. Canel, *Berville*, p. 244).

Au point de vue féodal, Berville au XII^e siècle, faisait partie intégrante d'un domaine dont Boissey-le-Châtel était le centre, et se composait en outre des paroisses limitrophes d'Angoville et du Theillement.

Les seigneurs d'Harcourt en devinrent propriétaires, soit par donation, soit par l'alliance d'Anquetil, tige de cette maison avec Eve de Boissey-le-Châtel (*Hist. d'Harcourt* par La Roque).

Guillaume d'Harcourt, petit-fils d'Anquetil, connu par sa fidélité au roi Henri I^{er} (Orderic Vital), était seigneur de Berville au milieu du XII^e siècle. Les vassaux des quatre paroisses dont nous venons de parler étaient obligés de faire moudre leurs grains au moulin de Caumont, à Pont-Auto.

Vers 1140, Guillaume d'Harcourt donna les moulins banaux de ces paroisses à l'abbaye du Bec, bâtie à une demi-lieue de Caumont.

Sous l'autorité du seigneur suzerain, Berville était tenu en arrière-fief par une famille qui en avait pris le nom. A la date de 1203, les rôles normands constatent que Robert d'Harcourt doit au trésor 100 s., pour le fief d'un chevalier que Richard de Bosc-Regnault et Richard de Berville tiennent conjointement (Les deux Richard de Bosc-Regnault et de Berville tenaient également ensemble, à cette époque, un quart de fief à Bosbénard, nommé les Hayes, qui appartenait à Guillaume des Hayes).

Richard de Berville figure comme témoin d'une charte de Geoffroy Burnel, du Bosc-Normand. Il n'était que simple écuyer, et son nom est mis à la suite des noms de trois chevaliers également témoins à l'acte (Cartulaire de Bonport).

On trouve en 1223, à Rouen, comme témoin d'un autre acte de vente, un Lucas de Berville, qui pourrait être le fils de Richard.

Robert d'Harcourt, Ilé du nom, se trouvant à l'abbaye du Bec en 1203, confirma avec l'agrément de Richard, Jean et Amaury d'Harcourt, ses trois fils, la donation faite par Guillaume d'Harcourt, son père, des moulins de Caumont (*Hist. manuscrite du Bec. Ce fait est rapporté inexactement et avec une date fictive dans les Notes, Le Prévost, art. Boissey-le-Châtel*).

Ce fut Amaury, le plus jeune des enfants de Robert, qui hérita du domaine de Boissey. Du temps de ce seigneur, il existait à Berville un *personnat* (titre de curé honoraire) valant 14 liv., et une vicairie valant 20 l.; on y comptait 80 chefs de famille (Pouillé d'Eudes Rigaud).

En 1229, Richard de Mustel (Nous pensons qu'il est l'auteur de la célèbre famille Mustel, originaire du Roumois, établie à Rouen, dont nous aurons l'occasion de parler) de Berville, promet aux religieux du Bec de faire moudre à leurs moulins de la vallée du Bec ou de la vallée de la Risle. Amaury d'Harcourt vivait encore en 1236, car cette année il fut un des chevaliers que consulta saint Louis au sujet de la terre d'Alisay, réclamée par la comtesse de Boulogne.

Cette branche de la maison d'Harcourt s'étant éteinte par défaut de postérité, la seigneurie de Boissey et de Berville passa aux héritiers de Hardouin de Boissey. Vers 1270, Thomas, présenté par eux, avait été reçu honoraire de Berville par Eudes Rigaud, dont l'épiscopat avait commencé en 1247.

Ce prélat vint lui-même, le 12 janvier 1252, dédier solennellement la nouvelle église de Berville; le premier sanctuaire chrétien fondé dans cette paroisse était si ancien qu'il avait fallu le remplacer. Cette seconde église a elle-même fait place à une troisième toute moderne.

De 1231 à 1241, Mgr de Tilly, alors tuteur de Hedouin de Boissey, avait présenté à la cure, et dans la suite ce fut cette maison de Tilly qui prévalut à Boissey et qui eut la seigneurie de Berville.

D'après la Roque, Robert de Boissey n'eut qu'une fille, Isabelle, mariée à Raoul de Tilly.

Boissey: d'hermine au lion de gueules.

Ferrand de Tilly, châtelain de Boissey et de Berville, vers la fin du XIV^e siècle, vit ses domaines confisqués par les Anglais en 1421.

Ses armes étaient: *d'or à une fleur de lys de gueules*. Jean de Tilly, fils du précédent, marié à Jeanne de Thibouville, entra dans les biens de sa famille après l'expulsion des Anglais; sa fille unique, Jeanne de Tilly, épousa Jean de Ferrières.

Ce puissant seigneur présenta en 1453, à la cure de Berville, son propre fils, Jean de Ferrières, qui n'avait que vingt ans; la valeur de la cure était de 50 l., mais le nombre de paroissiens se trouvait réduit à 24 (*Arch. de Rouen*).

Jean de Ferrières, curé de Berville, aîné des enfants de Jeanne de Tilly, avait, contre l'usage, été destiné à l'Eglise, et son frère, Guillaume devait recueillir l'héritage de la maison; mais Jean prit néanmoins le parti des armes, et dissimulant son caractère sacré, il épousa, en

1483, dans le Dauphiné, une fille d'une honnête maison, nommée Aimare de Geoffroy, dont il eut quatre filles qui furent légitimées par rescrits des papes Innocent VIII et Alexandre VI, s'appuyant sur cette circonstance que la mère avait ignoré la condition du père. Après la mort de sa mère, arrivée en 1495, l'ex-curé de Berville vendit sa châtelainie de Boissey à René de Lorraine, comte d'Elbeuf, qui prenait le titre de roi de Jérusalem et de Sicile. Ce prince la réunit, en 1502, à son comté d'Elbeuf, et après sa mort, arrivée en 1508, son cinquième fils, Claude de Lorraine, duc de Guise, eut le comté d'Elbeuf avec Boissey et Berville, et le fit ériger en marquisat.

La maison de Lorraine conserva ce domaine pendant plus d'un siècle et demi; ce fut Charles III, duc d'Elbeuf, qui vendit sa châtelainie de Boissey avec ses dépendances à Robert Le Roux, conseiller du roi au grand-conseil, qui possédait déjà, au droit de ses ancêtres, la terre de Tilly.

Robert Le Roux, Ill^e du nom, comme seigneur de Tilly, était un homme d'un grand mérite et d'une vaste capacité. Il eut sept fils qui se partagèrent sa succession.

Ce fut le dernier, nommé Nicolas, qui eut la seigneurie de Berville; on le trouve avec ce titre dans une déclaration donnée par lui du jardin de Richebourg hors le pont de Rouen, en 1679; il mourut sans enfants de son mariage avec Anne de Moges de Buron.

Après lui nous trouvons Nicolas de Bauquemare, président aux requêtes du Parlement de Paris, présentant à la cure de Berville comme seigneur du lieu; un ecclésiastique nommé François Fallague. Bauquemare: *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 mufles de lion du même posés 2 et 1.*

La terre de Berville passa ensuite à Madeleine Le Roux, fille unique de Pomponne Le Roux, frère aîné de Nicolas, mariée avec Maximilien-Constantin Auzeray, marquis de Courvaudon, qui devint président du Parlement de Normandie en 1703, dont les armes étaient: *d'azur à 3 mufles de léopard d'or.*

En 1692, Berville avait une école pour les jeunes garçons tenue par le vicaire de la paroisse (*Arch. de la Seine-Inf.*).

En 1715, la succession de Mme la marquise de Courvaudon, Madeleine Le Roux de Tilly, était ouverte, et dans les partages que firent ses héritiers, Berville échut à Pierre Constantin le Vicomte, comte de Blangy, encore mineur, qui devint depuis colonel de régiment de la couronne (*Arch. de la Seine-Inf.*).

Le Vicomte: *d'azur à 3 coquilles d'or.*

En 1763, le comte de Blangy était lieutenant-général des armées du roi; il laissa pour héritier son frère, le marquis de Blangy, qui vendit, vers 1780, la terre de Berville à M. de Planterose, dont un descendant était, il y a quelques années, conseiller de préfecture à Evreux.

LEPROSERIE DE SAINT-LEONARD.- D'après une tradition consignée dans les *Archives de la Seine-Inférieure*, on sait que Saint-Léonard a été anciennement une église paroissiale réunie à Berville par les anciens seigneurs d'Harcourt.

M. Canel dit que Saint-Léonard était autrefois une léproserie placée sous le vocable de St-Marc et située au Bois-Givard; elle devint ensuite une simple chapelle, et l'on vient encore en pèlerinage auprès de ses ruines, surtout lors de l'assemblée de Saint-Marc, pour faire marcher les enfants.

En 1644, André Druel, seigneur du Thuit, fit réparer la chapelle, et l'on y plaça deux nouveaux autels dédiés, l'un à la sainte Vierge, et l'autre à saint François Xavier.

Fiefs. LE BOSQ. En 1667, André Druel, sieur du Thuit et du Bosc, demeurant à Rouen, fut maintenu de noblesse; il portait: *d'azur au chevron d'argent accompagné de deux molettes d'or en chef et d'une coquille du même en pointe.*

LE THUIT. Si ce mot est d'origine saxonne, il faut qu'une colonie de Saxons soit venue, à une époque très reculée, s'établir dans ce quartier, car nous trouvons aux environs de Berville, quatre communes et deux fiefs de ce nom. Comme il est difficile de ne pas les confondre, nous ne commencerons l'histoire du Thuit-de-Berville qu'à Nicolas du Quesnay.

Ce seigneur fonda en 1536, dans son manoir du Thuit, une chapelle dite de l'*Ecce Homo*, qui fut bénie en 1545 par Mgr Jean de la Massonaye, évêque d'Hippone (*Arch. de la Seine-Inf.*). Dans l'intention du fondateur, les seigneurs du Thuit devaient en être les patrons.

Robert du Quesnay, fils ou petit-fils de Nicolas, seigneur du Thuit, de Sahurs et de Septimanville, obtint des lettres d'anoblissement en 1611 (M. Lebcurier, *Anoblis*).

L'armorial de Magny signale une famille du Quesnay, seigneur du Thuit, qui portait: *échiqueté d'or et d'azur*.

Austreberthe du Quesnay, héritière du Thuit, le transmit à son époux, Michel Druel *esc.*, conseiller à la table de marbre du palais à Rouen, seigneur d'Angoville. Leur fils et héritier, André Druel, épousa successivement Marguerite Bigot et Françoise de Fontaine, dont il eut: 1° Charles Druel; 2° André Druel, seigneur du Thuit après son père; 3° Isaïe Druel, capitaine, tué au service; 4° Michel, avocat-général à la cour des Aides; 5° Nicolas, abbé de N.-D.-du-Val, et Alexandre, seigneur de Pillavoine (La Gallissonnière, *Manuscrit à Rouen*).

La chapelle du Thuit était un des nombreux bénéfices que possédait le célèbre abbé de Rancé avant sa retraite à la Trappe (*Arch. de la Seine-Inf.*).

André Druel, II^e de nom, *esc.*, seigneur du Thuit, de Bosc et de Sahurs, était correcteur en la chambre des comptes de Rouen. Conformément à une ordonnance de 1691, il donna une déclaration des titres des deux chapelles qu'il possédait à Berville, la Passion et Saint-Léonard.

Marc-Antoine-Romain Druel d'Angoville fut ensuite seigneur du Thuit et présenta en cette qualité à la chapelle de la Passion.

Charles Guy, du Val-d'Angoville, y présenta au même titre en 1787.

Du Val: *de sable à 2 chevrons d'or accompagné de 3 têtes de poisson d'argent*.

M. le comte du Rouy a occupé le château du Thuit au commencement de ce siècle; il appartient aujourd'hui à M. Constant Grandin, d'une honorable famille de commerçants d'Elbeuf.

§2. ANGOVILLE

Vient d'Ansoth, nom normand; mais il n'en faut pas conclure que cette paroisse n'a été fondée que depuis l'invasion normande; longtemps avant le X^e siècle plusieurs de nos localités portaient des noms en usage chez les peuples du Nord.

Au hameau de l'Eglise, on a trouvé des tombeaux en pierre; au hameau de l'Avoinerie, des tuiles romaines; au hameau des Fiches, des fondations en maçonnerie, des fragments de tuiles à rebords et de poterie rouge, des médailles et plusieurs bagues. Si l'on s'en rapportait à une tradition locale, il y aurait eu une ville au hameau des Fiches (M. Canel).

On ne sait si l'église a été placée d'abord sous l'invocation de la sainte Vierge ou sous le vocable de saint Lubin, évêque de Chartres, mort en 557, dont le culte devint célèbre aux XI^e et XII^e siècles.

Angoville faisait partie au XI^e siècle du domaine de Boissev, qu'Eve de ce nom porta en mariage à Ansquetil d'Harcourt qui le transmit à son fils Robert. Celui-ci, à son tour, le laissa à Guillaume d'Harcourt son fils.

Sous la suzeraineté des châtelains d'Harcourt existait une famille d'Angoville dont plusieurs membres sont parvenus à notre connaissance.

Guillaume d'Angoville se fit religieux à l'abbaye du Bec en 1178.

Deux ans plus tard paraît Roger d'Angoville qui semble avoir été très considéré de son temps. Il avait contracté une dette de 30 liv. envers le trésor afin d'avoir recours contre Raoul de Sahurs; mais comme il n'avait pas de droit à ce recours, on lui remit sa dette par ordre du roi. Dans une charte de Robert d'Harcourt pour la Noë, en 1192, Roger d'Angoville est le premier témoin (*Histoire d'Harcourt*). Nous voyons encore son nom figurer au bas de plusieurs autres chartes de la fin du XII^e siècle et du commencement du XIII^e.

Les habitants d'Angoville étaient obligés de moudre aux moulins de Caumont que Guillaume d'Harcourt avait donnés, ainsi que nous l'avons dit, vers 1140, à l'abbaye du Bec.

En 1210, Robert d'Harcourt approuva un échange fait par Roger d'Angoville avec les religieux du Bec (*Cartulaire du Bec*). Ce châtelain mourut peu après, et le patronage avec la haute-justice d'Angoville passèrent à Richard d'Harcourt, l'aîné de ses trois fils.

Roger d'Angoville lui survécut, car il vint en 1221 au Bec, et déposa sur l'autel un chandelier en témoignage de la donation qu'il avait faite aux religieux d'un arrière-fief que tenait de lui Geofroy Gablair; Adèle, sa femme, Simon et Robert, ses enfants, approuvèrent la donation. Il mourut probablement la même année (*Histoire du Bec*).

Simon d'Angoville ayant commis nous ne savons quelle forfaiture, fut dépouillé de son fief l'année suivante; mais sa fille n'eut pas à souffrir de ce malheur; voici le texte d'un arrêté de l'échiquier de 1222: « On a jugé que la fille de Simon d'Angoville doit avoir en mariage le tiers du domaine de Simon son père et que ce tiers doit être pris à Angoville même; attendu qu'il a été prouvé que Simon, de concert avec son fils et héritier, lui a donné ce tiers au moment où elle était fiancée et avant la forfaiture de Simon; de plus il a été décidé que Richard d'Harcourt, seigneur du fief, en raison de la forfaiture, aurait ce qui resterait le tiers pris (M. L. Delisle a fait imprimer *filius* dans son texte au lieu de *filia*: de plus il indique Angoville-au-Plain près Avranches, mais le nom de Simon et surtout celui de Richard d'Harcourt ne peuvent laisser aucun doute.) »

Robert d'Angoville, peut-être frère de Simon, et *Laurentia*, sa femme, qui habitaient Evreux, firent, en 1238, une donation à l'abbaye de Saint-Taurin. Cette famille alla s'éteindre dans le cloître; en 1266, Geoffroy d'Angoville demeurait au prieuré de Saint-Martin-la-Garenne; en 1269, Guillaume d'Angoville, moine du Bec, était détaché du prieuré de Beausault.

De 1231 à 1237, Richard d'Harcourt nomma un curé pour Angoville; il exerça de nouveau son droit, de 1237 à 1241, en nommant pour curé un sieur Georges.

Jean I^{er} d'Harcourt, son fils et son successeur, surnommé le Prud'homme, présenta également à la cure en 1278, du temps de l'archevêque Guillaume de Flavacourt. La cure valait alors 15 liv.; les paroissiens étaient au nombre de 47 chefs de famille.

Jean, qui fut le compagnon de saint Louis à la croisade, fonda vers 1260, dans le coin de son château d'Harcourt, le prieuré de Notre-Dame-du-Parc pour servir de sépulture à lui et à sa famille; il y fit venir une colonie de chanoines de l'ordre du Val-des-Ecoliers, et il employa à doter la nouvelle communauté des biens qu'il possédait à Angoville. C'est là l'origine du prieuré d'Angoville, maison qui servait de ferme, de pied-à-terre aux religieux et où se trouvaient les granges dans lesquelles se recueillaient les dîmes.

Sous la date de 1440, nous avons quelques détails sur Angoville: Jean VII, comte d'Harcourt, en était le patron, et il avait présenté Martin Davy à la cure qui valait 20 l.; la population était réduite à 20 chefs de famille.

Ce comte d'Harcourt n'eut qu'un fils, Jean VIII, comte d'Aumale, tué à la sanglante bataille de Verneuil, en 1424.

Au XV^e siècle, Angoville était renommé pour la production du poiré (De Beaurepaire, *Condition, etc.*, p. 87.).

En 1462, la cour ecclésiastique du diocèse de Rouen condamna un paroissien d'Angoville à trois jours de prison, pour emploi d'une formule superstitieuse (Le même, p. 219).

Marie d'Harcourt, fille de Jean VII et sœur du comte d'Aumale, porta presque tous les immenses domaines de sa maison dans celle de Lorraine, par son mariage avec Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont.

Angoville passa donc à la famille de Lorraine, puis à la branche de Guise, d'où sortit celle d'Elbeuf, qui, à son tour, donna naissance à celle d'Armagnac-Brionne.

C'est à cette dernière branche qu'Angoville resta. Henri de Lorraine, deuxième fils de Charles Ier, duc d'Elbeuf, comte d'Harcourt, Armagnac et Brionne présenta à la cure avant 1666, époque de sa mort. D'après un aveu de 1668, le comte de Brionne avait droit de présenter aux cures de Brionne, Angoville et Valleville.

En 1697, deux habitants d'Angoville, les sieurs Guillaume Ausoult, tabellion laboureur, et Guillaume Foulon, compagnon drapier, qui avaient été condamnés à mort pour avoir tué dans une dispute un sieur Boismare, obtinrent le privilège de lever la fierté de saint Romain et eurent la vie sauve.

D'après un rôle des vingtièmes, pour la paroisse d'Angoville, dressé entre 1762 et 1780, on comptait dans cette paroisse, 42 acres de mesures, 8 de prairies et 266 acres de terres labourables et bois-tailles; elle payait 945 l. d'impôts.

Le droit de présentation à la cure fut exercé par la famille de Lorraine, longtemps après qu'elle ne possédait plus rien dans la paroisse. Le fief principal appartenait, dès 1647, à Michel Druel, que son mariage avec Austreberte du Quesnay rendit en même temps seigneur du Thuit à Berville.

Un Druel d'Angoville épousa M. du Val de Cerqueux, d'où naquit Charles Guy de Val d'Angoville, qui était encore mineur en 1769. Le père de ce jeune homme avait alors un procès qui eut du retentissement. M. de Flavigny ayant vendu 20 acres de terre à Adrien Lavoisey, dans les seigneuries d'Angoville et de Bézu, M. de Cerqueux les clama à droit féodal, et M. de la Boulaye, beau-frère du vendeur, à droit lignager; M. de Cerqueux fut débouté en première instance et en appel.

M. Guy du Val d'Angoville était aussi seigneur du Grand-Manoir, à Thuit-Hébert; à l'assemblée de la noblesse, en 1788, il était chargé des pouvoirs de MM. du Val des Cerqueux et du Moncel de la Noë.

Léopoldine-Alexandrine Guy du Val d'Angoville, fille d'Albert-Nicolas Guy du Val d'Angoville, et de dame Odile du Tillet, a épousé en 1848, M. des Champs de Bois-Hébert, officier au 53^e de ligne.

Fief BEZU paraît être le nom d'un soldat attaché aux seigneurs d'Harcourt, qui lui auront donné un domaine à Angoville en récompense de ses services. C'était un tiers de fief relevant de Brionne.

Pour faire le service de roi Philippe-Auguste, en l'ost de Foix, Hugues de Bézu se présenta au nom de Jean d'Harcourt; il rendit aussi aveu, au nom de son maître, pour le fief de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Henri de Bézu était en la compagnie du comte d'Harcourt en 1390, et se trouvait poursuivi à l'échiquier par le baillie du roi de Navarre.

Vers le milieu du XV^e siècle, Marguerite de Bézu épousa Guillaume de la Motte, seigneur de Martot (Histoire d'Harcourt).

A cette époque, la famille de Bézu était éteinte et avait fait place à Charles Martin de Bézu, natif de Pont-de-l'Arche, anobli par les francs-fiefs dans la sergenterie du Roumois; un membre de cette famille, Martin, acheta, en 1490, des religieux de Bernay, le fief de la Pergantière, à Boisse-le-Châtel (*Manuscrit d'Osmoy*).

Nicolas du Quesnay, écuyer, sieur de Bézu, était conseiller référendaire à la cour des comptes de Rouen.

Bézu a ensuite partagé le sort du fief du Thuit à Berville, et appartenu aux mêmes seigneurs.

§ 3. BASVILLE.

Dans le IX^e ou le X^e siècle, un seigneur franc, nommé Ebbon, donna Basville et son église, dédiée sous le vocable de la Nativité de la Très-Sainte-Vierge, à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen.

Il est probable que Basville tire son nom de son ancien propriétaire, et que *Basvilla* est une contraction de *Ebbonisvilla*.

Le duc Richard II, dans sa chartre de confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Ouen, mentionne spécialement Basville et son église.

Hugues d'Amiens, qui gouverna l'église de Rouen depuis 1130 jusqu'en 1165, permit aux religieux de Saint-Ouen d'affecter spécialement leurs revenus de Basville aux dépenses de leur infirmerie.

Au milieu du XIII^e siècle, Basville, placé sous le patronage de l'abbaye de Saint-Ouen, valait x l. de rente à son curé, et se composait de 35 paroissiens ou chefs de famille.

Sur les registres de l'archevêché de Rouen de 1465, on appelle ce lieu *Baavilla*. D'après une déclaration du 11 mars 1678, le monastère de Saint-Ouen avait les dîmes de la paroisse et le droit de présenter à la cure (T. Duplessis); mais à la fin du XVIII^e siècle, l'abbaye de Jumièges, le chapitre de la cathédrale de Rouen et le seigneur de Basville, jouissaient du droit de présentation chacun quatre mois de l'année (M. Le Prévost).

Lors des recherches dirigées par la Galissonnière, Marc-Antoine, Jean et Robert Bellemare, sont signalés comme demeurant à Basville et sont reconnus nobles.

Fief. LA TOMBERIE. On a trouvé au hameau de ce nom, des tuiles romaines, et même une enceinte circulaire d'environ 20 toises de circonférence, reste sans doute de quelque *Catelier* romain.

Cette vieille ruine est devenue le chef-mois d'un fief auquel la famille Ozanne a donné quelque réputation.

Le premier personnage de ce nom que nous connaissons, est Antoine Ozanne, seigneur de Basville en Roumois, de la Tomberie, etc.: il obtint des lettres de noblesse données à Vincennes en 1574, moyennant une finance de 1,000 l. Les descendants d'Antoine n'eurent pas d'abord la connaissance de ces lettres, car, lors des recherches de la Galissonnière ils firent commencer leur généalogie à Robert Ozanne, marié à Isabeau de Frémont.

Les deux frères Robert et Jean Ozanne furent déclarés usurpateurs, le 13 décembre 1668, et ils payèrent chacun 1,100 l., afin, sans doute, de ne plus être inquiétés sur leur origine (*Manuscrit d'Osmoy*). Leurs armes étaient: *d'azur à la pique d'or, mise en pal et accostée de 2 lions du même surmontés de deux molettes du même en chef*.

Le fief de la Tomberie appartenait, à la fin du XVII^e siècle, à François de Nolent, chevalier, sieur du Bosc-Richard, de la Tomberie, etc., époux de Marie du Fay.

Nolent: *d'argent à une fleur de lys de gueules accompagnée de 3 roses du même*.

BERVILLE-EN-ROUMOIS, cant. de Bourgtheroulde, à 144 m. d'alt. - Sol: diluvium. - Chem. de gr. com. n^o 16, d'Apperville à Bourgtheroulde. - 564 hab. - Surf. territ., 910 hect. - 4 contrib., 9,437 f. en ppal. - Rec. ord. budg. 1868, 3,601. - ∞, percep. de Bourgtheroulde. - Rec. cont. ind. de Beuzeville. - Parois. suc. - Ecole de garçons. - Ecole libre de filles. - Bur. de bienf. - 4 déb. de boiss. - 4 perm. de chasse. - Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 43; d'arond., 21; de cant., 4.

Dépendances : Angoville, Basville, Le Bosc, L'Eglise, La Févrierie, Les Hêtres, La Marc-Hin, La Monnerie, La Noë, Le Routoir, La Sourdière, Le Thuit, Le Val.

Agriculture : Céréales. - 2,500 arbres à cidre.



[Article de « L'écho Libéral », samedi 6 décembre 1930, page 2]

« **La réparation des Eglises.**

Eglise de Berville-en-Roumois.

Les travaux du clocher sont terminés et le coq redoré. Ils ont été exécutés très heureusement par M. Lerriche, entrepreneur à Brionne sous l'habile direction de M. Delamare, architecte à Routot. Donnant un bel exemple d'initiative qui devrait être suivi, les conseillers et le dévoué maire, M. Loir, ont fait une souscription pour couvrir une partie de la dépense. Souscription qui à ce jour s'élève à 3000 Frs. Nos chaleureuses félicitations. »



[Dans la commune de Berville-en-Roumois, un curé, M. Pelletier, rédigeait un bulletin communal nommé « les cinq clochers ». Il concernait les communes de Theillement, Berville, Bosc-Regnault, Epreville et Touville. Voici ce qu'on y trouve d'intéressant.]:

n° 1: « Les savants font dériver Berville de « Bekervilla », Beker étant le nom de son fondateur et premier seigneur.

Le nom de son Saint-Patron: Saint-Paër, évêque d'Avranches, mort en 565 et dont le culte se répandit aussitôt dans toutes la Normandie (Epoque gallo-romaine). »

n°2: « Au XII^e s., Berville faisait partie intégrante d'un domaine dont Boissey-le-Châtel était le centre et de composait en outre des paroisses limitrophes d'Angoville et du Theillement. Domaine appartenant à Roger, un des 300 leudes (compagnons d'armes) de Rollon. Roger eut pour fils Ascelin, un des grands bienfaiteurs, en 1040, de l'abbaye du Bec. Le curé de Boissey signait à la charte de la fondation de l'abbaye. Ascelin eut pour fils Anquetil d'Harcourt qui épousera Eve de Boissey: deux familles, les d'Harcourt et les Boissey qui exerceront successivement leurs droits sur la paroisse de Berville.

Au milieu du XII^e s., Guillaume d'Harcourt, petit fils d'Anquetil, était seigneur de Berville.

En 1203 et 1223, Robert de Berville et Lucas de Berville signent comme témoins un acte de vente à Rouen.

Berville était classé comme fief des Harcourt, seigneurs de Boissey-le-Châtel.

Au XIII^e s., Berville apparait dans l'histoire comme intimement soudé à la seigneurie de Boisset-le-Châtel. On disait alors la seigneurie de Boisset Berville.

Entre 1216 et 1249, Hardouin de Boisset, chef de cette famille, mineur, et pour ce motif sous la tutelle des seigneurs de Tilly, présentait à l'agrément de l'archevêque de Rouen, comme curé de Berville un abbé Guillaume, lequel était accepté. C'est à l'occasion de cette nomination que Berville allait être mis à l'honneur.

Le premier sanctuaire chrétien élevé dans cette paroisse était si ancien qu'il a fallu le remplacer.

C'est Eudes Rigaud, le célèbre archevêque de Rouen, ami et conseil du Roi Saint-Louis, qui vint de l'abbaye du Bec en foire célébrer solennellement la dédicace le 12 janvier 1252, sous le patronnage du jeune Hardouin.

Mais sans doute parce que mineur, Hardouin ne put recevoir l'archevêque dans son château seigneurial de Berville et Eudes Rigaud alla coucher le soir à Boisset, aux frais des paroissiens de Berville. »



[Extrait des notices de « Nouvelles de l'Eure » n° 24 rédigées par Marcel Baudot, inspecteur général honoraire des Archives de France pour la revue]:

Eglise Saint-Paër.

« L'église de Berville-en-Roumois remonte presque entièrement au début du XVI^e siècle. C'est un édifice de style gothique en pierre blanche. La façade a été remaniée au début du XIX^e s. Les murs latéraux de la nef ont encore leurs contreforts, leurs bandeaux moulurés et de chaque côté trois larges fenêtres en tiers-point aux moulures prismatiques ébrasées à l'intérieur comme à l'extérieur. Du choeur du XVI^e siècle il ne subsiste que la première travée du mur sud percée d'une vaste fenêtre à un meneau et remplage flamboyant. Le côté nord du choeur en assises alternées de pierres et briques et le reste de la muraille méridionale bâti en pierre, sont percées de fenêtres en cintre très surbaissé du XVII^e siècle. Un clocher carré à courte flèche octogonale est placé au-dessus de la première travée du choeur. Des vestiges d'une voûte du XIII^e siècle se voient au-dessus de cette travée (2 colonnettes avec chapiteaux à crochets de forme torique).

Mobilier: Autels du XVIII^e siècle, des fonts et un bénitier de XVI^e, quelques statues de pierre du XV^e (Saint-Jacques, Sainte-Catherine).

La chapelle du Thuit fondée en 1536 n'existe plus, pas plus que la chapelle de la léproserie de Saint-Léonard.

Les églises de la Nativité et Saint-Lubin d'Angoville ont été détruites. »